



SERVICE DE PRESSE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - Fax.: 01 40 52 84 71

Communiqué

Nouveau report de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : calendes grecques ?

Les retraités de l'UCR-FO ont appris avec indignation que les mesures de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, censées entrer en application mi-2015, n'entreraient en vigueur qu'au premier trimestre 2016 (annonce par le premier ministre du calendrier de ses 155 réformes, confirmée par l'engagement donné par le président de la République à la députée Martine Pinville).

Or, la Contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie (Casa) de 0,3 %, elle, est bien prélevée depuis avril 2013 sur les retraites imposables. Les qualificatifs, dont l'irresponsabilité, ne manquent pas pour traduire les sentiments de retraités Force Ouvrière devant le dévoiement de la destination des fonds.

Faudra-t-il attendre une nouvelle catastrophe comme celle qui en 2003 a entraîné le décès de plus de 15 000 personnes âgées, pour que des mesures responsables soient enfin prises afin de permettre aux personnes âgées frappées par la perte d'autonomie de vivre dans la dignité ?

Les membres du bureau de l'UCR Force Ouvrière réunis au siège de la Confédération le 20 janvier 2015, sont déterminés à rester mobilisés afin d'exiger des pouvoirs publics des mesures urgentes et nécessaires dans l'intérêt des retraités.

Paris, le 20 janvier 2015

Contact :

Philippe PIHET

Secrétaire confédéral : ☎ 01.40.52.84.32 / 41 - philippe.pihet@force-ouvriere.fr